

La radicalité est-elle soluble dans l'argumentation ?

La sociologie des controverses et l'endogénéisation de la critique sociale.

Francis Chateauraynaud
(GSPR-EHESS)

Intervention au séminaire doctoral Fructis-Arc : « Pourquoi la controverse ? Définitions, enjeux et méthodes », Université de Liège, 17 avril 2013

Version relue et corrigée du 31 août 2013

A force d'étudier les processus critiques, de collectionner les affaires, les controverses, les débats publics ou les conflits, la position ou plutôt l'activité du « sociologue pragmatiste » a rendu manifeste une tension à la fois cognitive et politique. Cette tension provient d'un dilemme récurrent entre le choix d'épouser, accompagner, voire accoucher d'une critique radicale – ce qu'ont choisi de faire, ou de refaire, certains auteurs de la sociologie contemporaine – ou, à l'inverse, celui de travailler à la domestication de la contestation, en contribuant à l'arraisonner, à la faire entrer dans des dispositifs visant la pacification des différends et des conflits. Un des mots clés de ces dispositifs d'arraisonnement de la critique serait la démocratie qualifiée de « participative ». Il est vrai que depuis pas mal d'années, sont organisées, sous la notion de « bonne gouvernance », toutes sortes de consultations, de conférences de citoyens et de débats publics, supposés mettre les citoyens au centre des énoncés collectifs et donc au cœur du politique. Ce mouvement « participatif » va très loin puisqu'il est passé de l'expérimentation à l'incitation, puis à l'obligation dans de nombreuses politiques publiques. Si l'on prend les programmes de recherche européens, par exemple, tous font quasiment une référence aux *stakeholders et aux citizens* suivi de quelque chose : *citizen consultation, citizen engagement, citizen participation, citizens empowerment, scientific citizenship, etc.* Les citoyens, saisis comme un tout, celui du « grand public », doivent être informés, mobilisés, être présents dans les processus d'élaboration et d'évaluation des politiques publiques, et de multiples dispositifs sont organisés pour leur permettre de discuter, débattre ou délibérer. Quand je parle d'obligation, il s'agit parfois de contrainte forte, puisque, par exemple, la convention d'Aarhus, traduite en droit européen, oblige normalement à consulter, à former et faire participer les publics concernés à toutes les décisions qui ont des impacts sur leur milieu de vie, leur environnement. Et le modèle participatif irradie tout l'univers de ce que les juristes appellent la *soft law*, univers des conventions et des normes élaborées par des systèmes multi-acteurs à des fins de régulation.

Un même constat s'est imposé sur tous les dossiers sur lesquels j'ai travaillé, seul ou avec mes collègues, au cours des dix dernières années : tous les dossiers ont, à un moment donné, rencontré cette tension entre exigence de participation et expression d'une radicalité qui peut aller jusqu'à la violence politique. La violence, comme on sait, comporte des degrés. Contrairement à certaines conceptions, très morales, voire moralistes, où l'on considère que l'on bascule en violence dès que l'on produit une parole ou une action hors-cadre qui touche le corps, le physique, l'apparence, la dignité, l'identité, dans une approche pragmatique, c'est un regard modal et gradué qui s'impose. C'est en tout cas au cœur des disputes : pour les uns, tel surgissement, telle occupation, telle forme de protestation est « violente », pour les autres

c'est une réponse ajustée à l'état d'un rapport de forces. On rejoint d'ailleurs ici une notion centrale du droit, celle de proportionnalité, qui constitue un opérateur de jugement décisif. Pensons au cas de la réponse des forces de l'ordre à un mouvement social, par exemple et au hasard, un mouvement qui aurait l'idée de s'opposer à un projet de loi... sur le mariage homosexuel. Une partie des disputes porte sur la juste proportion de cadrage, de violation du cadrage et de répression. Ainsi, dimanche dernier à Paris, une manifestation a été « arrosée » de gaz lacrymogènes par les forces de l'ordre. Ce qu'éprouvent continûment d'autres mouvements, était découvert littéralement par une frange de la population qui n'est pas tellement habituée à battre le pavé, et à recevoir des gaz lacrymogènes – en quelque sorte des gens qui n'avaient pas eu le loisir de développer des défenses, ni sociales, ni biologiques, contre la répression policière ! D'où le sentiment d'une violence inouïe alors que pour d'autres elle est banale, voir intéressante – le fait que l'ordre répressif se rende tangible confirmant les acteurs dans la légitimité de leur combat. Bref, les questions de degré et de proportionnalité ont leur importance et croisent celles des formes d'expérience partagées ou non par les protagonistes. Ce qui me conduit au cœur de cet exposé, qui est la radicalité.

La notion de *radicalité*, comme bien sûr celle de *radicalisation*, suppose et supporte des degrés, des graduations. Elle renvoie à des processus ou des progressions, et là encore, engage des jugements de proportionnalité : telle position ou telle action sera jugée « trop radicale » ou « pas assez radicale », par exemple par rapport aux OGM ou à la sortie du nucléaire en Belgique, ou encore par rapport aux promesses du transhumanisme, certains désirant pousser jusqu'au bout l'engagement des nanobiotechnologies vers un « homme augmenté », d'autres poser des limites ou procéder par étapes, graduellement. La dimension de radicalité peut ainsi varier considérablement selon les situations, les acteurs et les énoncés. Cela peut sembler évident, mais je préfère le préciser dès le départ : dans le cadre que je propose, il n'y a pas d'action ou de critique radicale en soi mais seulement rapportée à un jeu de qualifications, lequel supporte précisément tous les degrés. La critique radicale ne saurait entrer dans les énoncés sociologiques comme une entité naturelle : comme s'il y avait, quelque part dans l'espace social, de la critique radicale, comme il y a des institutions ou des groupes sociaux – notions qui d'ailleurs, on n'a cessé de le voir depuis les controverses sur les classes sociales des années 1970-1980, ne vont pas non plus de soi. Le fait d'être attentif aux variations de la radicalité, aux manières de la poser et de l'évaluer, ainsi qu'aux objets sur lesquels elle porte permet de comprendre ou de lever bien des contradictions ou des paradoxes : ainsi, en France, le Front de Gauche supposé incarner la radicalité critique en politique, l'est beaucoup moins lorsqu'il s'agit d'énergie nucléaire, héritage du communisme oblige ... Pour les groupes d'extrême-gauche, le NPA (Nouveau Parti Anticapitaliste) par exemple, le Front de Gauche n'est pas du tout radical, au point qu'aucune alliance n'est jugée possible.

Revenons à l'examen analytique du titre proposé : pourquoi « *soluble dans l'argumentation* » ? Parce que la norme délibérative, sous-jacente aux dispositifs de participation qui ont proliféré depuis les années 1980, suppose que tout acteur ne participe vraiment qu'à condition d'entrer dans une discussion guidée par une argumentation rationnelle. On peut dire qu'en vingt ou trente ans, cette problématique, qui a surgi dans les sciences sociales via Habermas, a très peu évolué puisqu'en étudiant les scènes de débats, de discussions, on enregistre toujours des diagnostics relatifs à une « incapacité d'argumenter », un « refus de l'argumentation » ou un « primat de l'émotion sur l'argumentation » – on touche ici à des partages assez fondamentaux sur lesquels il nous faudra revenir. Autrement dit, dans la plupart des controverses publiques, nous aurions affaire à des acteurs marqués par une forme d'irrationalité foncière ou en tout cas, faisant montre d'une incapacité à entrer dans des espaces de participation délibérative supposés représenter ce qu'il y a de mieux en

démocratie. Car tout ceci engage évidemment, comme vous l'avez compris, des visions différentes de la démocratie.

A ce propos, un autre point me paraît important en préambule : il s'agit des relations intimes entre la sociologie des controverses, le pragmatisme et la démocratie. Une sociologie des controverses perdrait le Nord si elle ne travaillait pas de manière continue son ancrage dans les théories de la démocratie, et se présentait comme une pure technique, simplement descriptive, réduite à un ensemble de protocoles et de procédures permettant de dire que l'on décrit les controverses comme on décrit un tableau ou un paysage – ce qui d'ailleurs est loin d'être simple, mais passons... Je fais ici allusion à un courant très fort, représenté en particulier dans les *Science Studies* de troisième ou quatrième génération, largement digérées par les institutions, comme à Science Po en France, autour d'une formule clé : « *mapping controversies* ». On apprend aux étudiants à « cartographier » les controverses. Cartographier, le verbe est intéressant. Faire des cartes, cela a une longue histoire, de Ptolémée jusqu'à la NASA et ses vues satellitaires. Que fait-on en cartographiant les controverses ? On présente des listes ou des répertoires d'acteurs auxquels on accole des positions et des arguments, et on expose l'ensemble sous forme de diagramme, de schéma général des oppositions ou, plus technique, à l'aide de cartes de liens, de réseaux, et on peut même aller jusqu'à utiliser des graphiques en 3D, toute une palette de couleurs, des outils hypertextuels, etc. Selon cette approche, la sociologie des controverses serait essentiellement une technologie de mise à plat des acteurs et des objets de la dispute et, éventuellement, des différentes phases successives de celle-ci. De tels objets peuvent être raffinés à l'infini et il y a toute une communauté de développeurs qui fournissent des outils de représentation graphique de ce qu'ils appellent des « controverses ».

Notez que l'on rencontre au moins trois classes de problèmes à cet embranchement. D'abord, on élimine trop vite la question des modalités de l'enquête pour foncer vers le produit final : une cartographie de controverse. La manière d'entrée dans un processus critique, qui n'est peut-être pas qu'une « controverse », de « suivre les acteurs », de remonter dans le temps, de se déplacer dans les dossiers, sur les sites et dans les différentes arènes, tout ceci devient secondaire ou anecdotique. Ensuite, on considère les controverses comme des espaces de représentation dans lesquels sont projetés des acteurs et des arguments, sans chercher à comprendre ou modéliser la série des épreuves, et plus précisément les formes d'activité argumentative, qui n'ont pas la même allure dans des conversations informelles, au prétoire, dans un comité d'experts ou une réunion publique, et qui sont marquées par des tensions, des incertitudes, des retournements, des déplacements continus. Bref, on fixe les acteurs et les arguments en les arrachant aux processus et aux milieux dans lesquels ils prennent corps – au sens fort. Enfin, en routinisant une description cartographique, on renonce à interroger ce que fait l'objectivation sémiologique aux conceptions de la démocratie en jeu dans la dynamique des controverses, depuis leur émergence jusqu'à leur clôture. Pire : une des conséquences de la réduction cartographique est de transformer en chemin obligé une des deux branches que j'ai posées en introduction : on projette la radicalité de certaines actions ou critiques sur un espace de positions traitées symétriquement, de manière plane, et, ce faisant, on contribue à produire de l'« acceptologie ». Je pourrais donner plus de détails dans la discussion sur l'origine de ce néologisme - dont je suis coupable. Certains collègues me reprochent une tendance au néologisme, voire à la « fantaisie lexicale ». En effet, on dirait bien que je le fais exprès : les prises, les lanceurs d'alerte, les puissances d'expression, la balistique ... Pourquoi ne pas s'en tenir au bon vieux langage de la sociologie française, ou plutôt francophone : normes, valeurs, institutions, groupes sociaux, ou, dans un autre paradigme, champ et habitus ?

En quelques mots, l'acceptologie, c'est l'art de faire accepter ce que les autres ne veulent pas accepter - autrement dit, de faire avaler la pilule aux récalcitrants, de faire passer l'inacceptable. Prenons un exemple. Les autorités et les industriels ont rapidement compris, en France, véritable laboratoire de la protestation comme on sait, que les gens ne voulaient pas de fracturation hydraulique, c'est-à-dire d'opérations relativement violentes effectuées en sous-sol, dans la roche-mère, pour aller chercher le gaz et l'huile de schiste - ces ressources qui pourraient enfin nous permettre de retrouver l'indépendance énergétique et les points de croissance qui nous font défaut (*Rires*). Face à la mobilisation de multiples acteurs, des tables rondes ont été organisées dans le but de bien exposer la nature des problèmes, de ramener les craintes et les inquiétudes dans un cadre rationnel - celui qui combine des connaissances géologiques et un calcul économique -, et de proposer d'ouvrir la recherche de technologies alternatives, ayant une empreinte environnementale beaucoup plus raisonnable. Mais voilà que certains groupes se crispent et lancent : « Non, non ! On ne veut pas de gaz de schiste, ni ici ni ailleurs ! » En face les interlocuteurs entendent comme un air déjà connu et rétorquent : « Non, mais attendez, la loi interdit la fracturation hydraulique, nous sommes d'accord pour reconnaître que c'est là un procédé assez violent, bien que les techniques progressent, grâce aux forages américains, et on admet que la géologie de l'Hexagone n'est pas celle de la Pennsylvanie ». La contre-argumentation en face n'y va pas par quatre chemins : « Non, non ! Vous n'exploitez pas les gaz de schiste, car les exploiter cela veut dire continuer le même système économique, fondé sur l'exploitation des hydrocarbures, et l'enjeu de la transition énergétique c'est précisément d'en sortir ». Réplique de la plupart des promoteurs de l'exploration et du forage : « Vous changez de cadre, ce n'est pas rationnel, on ne peut plus discuter, vous refusez le débat sur les bénéfices et les risques ! ».

Je n'ai rien cartographié. J'ai simplement rapporté de manière un peu caricaturale la logique d'un processus de blocage dans lequel la tension démocratique - « qu'est-ce qu'un vrai débat ? », « comment lier ou délier participation et mobilisation ? » - est un des nœuds du problème. De proche en proche, une autre question surgit : ce n'est plus seulement le problème du déploiement des arguments et de l'organisation de leur confrontation, en amenant des acteurs autour d'une même table ou dans une même « arène » - autre terme qui s'est mis à proliférer - mais celui de la légitimité d'une protestation, d'une contestation, d'un refus de participer ou d'une action radicale. C'est pour remettre cette question au cœur de l'enquête et de l'analyse que j'invite à réinterroger les bases mêmes de la sociologie des controverses : (1) en interrogeant ce qui s'est passé dans la sociologie des controverses depuis plus de vingt-cinq ans - puisque cette forme de sociologie naît véritablement dans les années 1980 dans deux secteurs distincts de la discipline, du côté de l'analyse interactionniste des disputes et en sociologie des sciences, avec des textes célèbres de Michel Callon ; (2) en réfléchissant aux stratégies disponibles pour éviter que cette branche fort dynamique ne devienne un instrument d'endogénéisation de la critique sociale, c'est-à-dire, un instrument d'aplatissement des appuis critiques ; et enfin (3) en regardant précisément de quels appuis critiques il s'agit et ce qu'ils disent des milieux et des dispositifs dans lesquels se débattent les acteurs.

Voilà pour le cadre général. Comme je sais que j'ai une tendance plus que certaine à la digression, à introduire des réflexions qui ouvrent autant de tiroirs en cascade, je propose de parcourir rapidement les six points prévus pour cette intervention, de faire quelques remarques conclusives et d'en venir sans trop tarder à la discussion.

De quelle sociologie des controverses parle-t-on ?

Le premier point part du constat qu'il existe une pluralité d'approches pour l'analyse de controverses. Je passe rapidement en revue une série d'options qui ont toutes des conséquences sur le plan normatif :

- On peut traiter les controverses comme la manifestation d'un basculement des rapports entre sciences et sociétés : de nouveaux acteurs se saisissent des sciences et des technologies, généralement à partir des risques et la sociologie insiste alors sur les savoirs et les expertises en provenance d'acteurs hétérogènes, faisant surgir la société civile dans les arènes scientifiques et techniques qui se trouvent en retour modifiées.
- Une deuxième option consiste à saisir les controverses du point de vue de la communication politique et à poser le rapport entre science et société en termes de défiance ou de perte de confiance – et globalement comme un problème de communication entre sciences, industries, pouvoirs publics et « grand public ».
- Une troisième stratégie qui revient en force ces temps-ci, consiste à rétablir le partage interne/externe, en distinguant ce qui relève de la dispute scientifique proprement dite et ses réappropriations publiques. De la version soft proposée par Yves Gingras jusqu'à la version rationaliste défendue par Gerald Bronner, il s'agit de réaffirmer l'autonomie de la science et de réinstaller le partage qu'a tenté de dissoudre le mouvement des STS depuis le programme fort de Bloor. Je note l'existence d'une variante qui consiste à entrer par les usages stratégiques ou rhétoriques des controverses comme productions de doute et d'ignorance – je conseille vivement sur ce point le séminaire intitulé « Lumières sur le doute » organisé par Mathias Girel et Etienne Klein à l'ENS Ulm à Paris.
- Une autre possibilité réside dans l'extension pure et simple de l'étude des disputes à travers les formes de justification, en transférant en quelque sorte des catégories toutes apprêtées des affaires aux controverses. Cela dit, le type de cinétique des controverses publiques n'est pas le même que celui des affaires – dont le modèle reste le procès, qui permet de voir les choses du point de vue du « juge » - et que les questions touchant à la santé, à l'environnement et aux technosciences contraignent à prendre en compte des arènes très hétérogènes.
- Enfin, on peut choisir d'entrer par les processus de mobilisation, saisis sur une longue durée, en se donnant pour objectif de saisir l'évolution des prises de la critique et des formes de réponse (ou d'anticipation) institutionnelle. C'est dans cette dernière approche que se situent les travaux menés au GSPR, où l'on s'efforce de dégager une autre voie/voix de l'enquête pragmatique/pragmatiste sur les controverses à travers l'idée de balistique sociologique – sur laquelle je reviendrai assez peu.

Mais de quel pragmatisme s'agit-il et pourquoi une sociologie pragmatique ?

Le deuxième niveau de questionnement concerne la place du pragmatisme dans tout cela. On n'est pas tous d'accord sur ce point mais les discussions sont intéressantes puisque le pragmatisme a un lien généalogique fort avec la question de la démocratie. Une des observations que j'ai été conduit à faire lors d'un séminaire organisé par Daniel Cefaï - un interlocuteur permanent -, c'est que les pères fondateurs du pragmatisme (Peirce, Dewey, James, Mead, etc.) ne sont pas les meilleurs appuis pour nous aider à penser la radicalité

critique. Certes Dewey fréquentait les socialistes, et a même présidé la commission qui a « innocenté » Trotski face aux accusations de Staline, mais, presque par définition, le pragmatisme américain semble inspirer une forme d'ethos social-démocrate, qui tourne court face aux processus conflictuels : avec Dewey, nous avons des publics qui se constituent et qui par le partage de l'enquête vont activement résoudre des problèmes. Ce n'est pas la lutte des classes. D'où cette autre question foncière : comment peut-on revendiquer une attitude pragmatique et en même temps incorporer ou laisser une place, la plus large possible, à la radicalité de l'action, du jugement, de la critique ou des formes de vie ? Des exemples très concrets surgissent : je pense au cas des électrohypersensibles que l'on a décrits avec Josquin Debaz, ces gens qui revendiquent des formes de vie déconnectées de l'univers saturé d'ondes dans lequel nous sommes plongés. Dès que des alternatives sont en jeu, il y va de la radicalité de formes de vie – l'agriculteur bio intégral, l'utilisateur de médecines parallèles, le défenseur de cultures traditionnelles, ou encore le geek revendiquant le droit absolu au piratage, etc.

En soi, ces deux premiers points composent déjà deux conférences... Je me vois contraint d'accélérer un peu. Nous pourrons y revenir dans la discussion.

Les limites de la sociologie argumentative

Le point trois se présente comme une forme de *mea culpa* réflexif. En effet, dans l'ouvrage intitulé *Argumenter dans un champ de forces*, et dans pas mal de travaux menés depuis une dizaine d'années, j'ai accordé une place importante à l'argumentation, à tel point que lors de certaines discussions avec des collègues, je portais un étrange fardeau de la preuve, celui de montrer que je n'étais pas habermassien ! (*Rires*) Comme si le fait de s'intéresser à l'argumentation conduisait nécessairement à adopter la théorie de l'agir communicationnel d'Habermas – que je suppose connu et sur laquelle je passe, mais là encore n'hésitez pas à y revenir dans la discussion. En fait, il y a de sérieuses limites à un focus sur l'argumentation. Et pour l'avoir vraiment fait pendant près d'une décennie, notamment à travers ma collaboration avec Marianne Doury, une des meilleures spécialistes françaises de l'argumentation, je pense être en mesure de faire un bilan et d'en tirer pas mal de leçons. C'est un processus réflexif assez normal dans une discipline comme la sociologie : il y a un mouvement de balancier et il apparaît désormais urgent de réintroduire et d'être attentif à d'autres éléments qui nous ramènent vers une sociologie générale de l'action et du jugement en prise avec des processus et des milieux qui engagent d'autres compétences d'acteurs que la seule capacité argumentative – je pense en premier lieu aux savoirs pratiques et aux dispositions perceptuelles dans le monde sensible.

Comment penser les conflits d'incommensurabilité sans tomber dans le post-modernisme

Quel type de sociologie de la discorde ou du différend développer si l'on tient à éviter l'écueil du post-modernisme ? Car le penseur du différend, c'est en premier lieu Jean-François Lyotard. Il définit le différend comme la réalisation d'une incommensurabilité, la confrontation de choses qui ne sont pas commensurables. C'est le cas d'un dommage qui n'est pas réparable et qui a de quoi mettre, légitimement, dans une colère extrême. De ce point de vue, le différend est quelque chose de fondamental puisqu'il irradie tout l'espace politique et déborde tous les dispositifs destinés à rendre les situations et les choses commensurables par la mesure. Or, comme vous le savez, le post-modernisme peut devenir un faux ami. Le titre de Bruno Latour, *Nous n'avons jamais été modernes*, dit aussi implicitement que nous n'avons jamais été post-modernes ! Or l'affaire Sokal a créé une énorme confusion, sans doute imputable à parts égales aux camps en présence, en mettant

dans un même panier des auteurs revendiquant le postmodernisme, comme Lyotard ou Baudrillard, et Bruno Latour, alors même que ce dernier avait produit un énorme décalage par rapport aux intellectuels français. En même temps, la pensée post-moderne, que cela soit celle de Rorty qui, pour tout simplifier, revendique l'héritage du pragmatisme, ou qu'elle procède des lectures de Lyotard, Derrida ou Deleuze, a mis le doigt sur des éléments fondamentaux pour penser le conflit et éviter de tomber dans une sociologie plate et sans relief, simple paraphrase des dispositifs. L'effort conceptuel à fournir doit ainsi permettre de faire tenir ensemble : (1) d'un côté, une philosophie pragmatiste à la Dewey considérant que les publics se constituent au fur et à mesure que les problèmes se fabriquent à travers la prise de conscience des conséquences – la démocratie étant alors ce mouvement de constitution de problèmes publics, d'élargissement des arènes et d'enchaînement des questions – ce qui a immédiatement des effets sur les manières de décrire la trajectoire suivie par lesdits problèmes et sur la façon dont interviennent les institutions ; (2) de l'autre, le différend, autrement dit, la séparation d'acteurs ayant des visions du monde radicalement opposées.

Bien qu'il ne me soit guère possible d'entrer ici en profondeur dans les dossiers, reprenons le cas des OGM. On a bien les deux mouvements en même temps. Je parle du cas français mais on trouve des processus analogues dans différents cadres nationaux et à l'échelle européenne. Un problème se constitue à travers des publics qui émergent ou se consolident dans la foulée. Il ne faut pas réécrire l'histoire de la controverse en projetant sur le processus la carte finale des oppositions : il n'y avait pas de faucheurs volontaires d'OGM au départ, pas de critique frontale des grandes firmes de biotechnologies, et l'émergence des OGM dans les arènes institutionnelles s'est d'abord fait surtout sur le mode de l'accompagnement des innovations et du calcul bénéfice/risque, en l'occurrence pour l'agriculture. En France, dans les années 1985-1995 environ, beaucoup de choses se passent à l'INRA et dans une commission d'experts, la CGB (Commission du Génie Biomoléculaire), dirigée par un généticien connu et reconnu, Axel Kahn, et clairement fermée aux acteurs extérieurs – sauf que le lobbying des semenciers est déjà très intense évidemment. Or, un énorme différend va se mettre graduellement en place, au fil de multiples événements sur lesquels je passe – vous trouverez un rapport très dense en ligne sur l'histoire politique des OGM –, différend qui va scinder les acteurs en deux camps irréconciliables, les pro- et les anti-OGM. Opposition qui a tout l'air d'être irréversible, malgré les tentatives de compromis menées sous le concept de « coexistence des cultures », promu d'ailleurs par l'Europe.

Comment la sociologie des controverses peut-elle penser ces deux mouvements en même temps, sachant qu'ils sont eux-mêmes en mouvement ? D'un côté un travail politique pour faire converger des acteurs, les conduire vers un accord et la résolution d'un problème – correspondant davantage à une vision nord-américaine de la participation, marquée par une préférence pour la coopération, voire le consensus –, et de l'autre, l'affirmation de plus en plus virulente du désaccord et du différend. Dans cette cinétique, dans ce mouvement, ce qui doit retenir l'attention, ce sont les moments forts, les épreuves marquantes – les *turning points*. Née au cœur de la sociologie américaine, c'est devenu une notion commune pour traiter des bifurcations et des points d'irréversibilité : il en est beaucoup question autour des enjeux climatiques aujourd'hui. Dans le cas des OGM, alors que ça avait l'air de converger, alors que des acteurs faisaient un travail pour rallier d'autres acteurs autour d'une définition commune des enjeux des biotechnologies, ça a complètement divergé.

Concernant les thèmes de la bifurcation et de la rupture dans les processus, j'ai proposé récemment de faire cohabiter dans le même modèle, trois types d'explications possibles qui nous sortent de la simple mise à plat des cartes d'acteurs et d'arguments mentionnée plus haut : les ruptures liées aux choses mêmes, généralement catastrophiques, inaccessibles à une agence humaine, et qu'aucun acteur n'avait anticipé malgré la multiplication des

scénarisations du futur (typiquement : Fukushima) ; les coups stratégiques qui procèdent d'opérations calculées par certains acteurs pour venir perturber, dévier, briser ou rompre un processus (c'est le cas par exemple de la publication de l'étude de Séralini sur les rats et les OGM) ; et, plus subtile et plus laborieuse à décrire, la convergence ou la conjonction graduelle et généralement silencieuse de séries d'événements et d'actions qui n'étaient mises en rapport par aucun acteur – chacun poursuivant ses agendas et ses motifs sans voir ceux des autres, jusqu'au moment où se réunissent, se croisent, se fédèrent des causes différentes, fusion qui est précisément au principe de la rupture ou de la bifurcation.

Ces schèmes interprétatifs renvoient clairement à une version historiciste, voire même dialectique de ce qui se passe, en donnant à voir comment un processus peut changer brutalement d'orientation. Ce modèle révèle toutefois une asymétrie : car lorsqu'un processus convergent se met en place et qu'une rupture se produit et que ça diverge, lorsqu'un effort intense a été produit collectivement pour faire converger vers un accord ou un consensus et que cela explose, que s'affirme un dissensus, le degré de réversibilité est faible. Revenir vers une position permettant de mettre tout le monde d'accord est très compliqué, très lourd. Cela va impliquer un travail politique considérable, beaucoup plus coûteux, et généralement il faut que de nouveaux acteurs, qui ne portent pas sur eux le poids des épreuves passés, surgissent dans le processus pour opérer une reconstruction. De fait, la cristallisation des oppositions d'acteurs autour d'une question provient le plus souvent de l'absence de renouvellement des personnes et des groupes. D'où la stratégie qui consiste aujourd'hui à faire entrer le plus en amont possible les publics et soit les renouveler constamment, soit produire une loyauté durable grâce à une forme d'*upstream engagement*, selon l'expression utilisée par ceux qui proposent d'enrayer les conflits en liant le plus en amont possible les acteurs afin d'éviter qu'ils se retournent. Ce qui est, en fait, peine perdue, on va y revenir. Dans l'autre cas de figure, quand on part d'un dissensus fort, posé *a priori*, les chances de parvenir à un consensus ne sont pas nulles : elles dépendent du degré de confiance ou de défiance que les acteurs ont dans les institutions chargées de réguler leur conflit. Sur ce point, je renvoie à Pierre Rosanvallon, dont vous avez au moins lu *La contre-démocratie. La politique à l'âge de la défiance* (2006) et qui dépeint les contraintes de l'art de gouverner dans un monde régi par une défiance généralisée, venant de publics dotés de capacités de veille, de critique et d'empêchement vis-à-vis de tous les délégués, représentants et autre porte-parole. Rosanvallon montre comment s'organise la critique permanente des institutions et des porte-parole, selon trois modalités qu'il tire des travaux sociologiques et dont il fait la synthèse : l'alerte, la dénonciation, l'évaluation. Dans certains processus, les acteurs parviennent à réaccorder ce qui s'était désaccordé en rétablissant la confiance, comme disent les politiques. Ce sont souvent, d'ailleurs, des formules qui résument assez bien ce que l'on vise à décrire et qui remettent l'accord là où l'on était dans le désaccord.

Critique sociale, critique environnementale : des formes de totalisation et de l'anthropocène

Le cinquième point engage une dimension qui m'intéresse tout particulièrement en ce moment : on sait que, pour des raisons liées à l'histoire politique du 20^e siècle, la critique sociale et la critique environnementale ont profondément divergé. La critique sociale est partie de très loin : en simplifiant outrageusement, faisons là débiter avec la Révolution française, retrouvons-là transfigurée avec la montée du marxisme et des luttes sociales, poursuivons jusqu'au fameux « régime fordien », celui des « 30 glorieuses », avec le triptyque institué, patronat, syndicat, Etat, et regardons là basculer en mai 68, moment fort de la critique s'il en est qui instaure une certaine pagaille dans le « modèle social » dominant. En tout cas, les questions sociales avaient trouvé sur plus de deux siècles leur cadre de pensée et leurs

formes d'action, et des transformations, dont 1968 donne le signal, viennent les défaire. La critique environnementale qui est alors en pleine ascension, mais encore dans les marges, va progressivement gagner le centre du tableau : en France cela prend la forme, quelque peu ironique, du Grenelle de l'environnement – qui renvoie symboliquement à l'accord de Grenelle de 68 visant à retrouver une forme de paix sociale. En fait, tout au long des années 1970, la critique ne va pas seulement se déployer autour des causes environnementales : elle va engager d'autres objets, la santé, l'éducation, la culture, et, de plus en plus, les technologies. La fresque est grossière et un peu trop apprêtée pour le raisonnement sociologique mais, aujourd'hui, on voit bien que la critique la plus armée, la plus percutante, celle qui, en tout cas d'un point de vue balistique, a la portée la plus forte, et qui de fait est reprise par les institutions, c'est la critique environnementale. Du développement durable jusqu'à l'économie verte, de l'adaptation au changement climatique jusqu'aux énergies renouvelables, nous vivons dans un monde d'injonctions, d'impératifs, de normes environnementales, en provenance directe de ce long travail critique. C'est une manière d'illustrer ce que peut être la portée maximale d'une critique qui a trouvé ses prises : elle conduit à un changement de représentation politique et une transformation des dispositifs normatifs, devenant extrêmement pénétrante dans les pratiques les plus ordinaires. Alors, bien sûr, et c'est le cas de notre ami Dominique Bourg par exemple, cela peut faire l'objet d'une critique au deuxième degré : ce n'est pas suffisant, le système n'est pas modifié en profondeur, c'est superficiel et illusoire ; tout ceci n'est qu'une façade échafaudée dans le seul but de « sauver » le capitalisme – d'où la *Green Economy*, l'économie verte qui a dominé le sommet de la terre, Rio + 20, et destiné à « verdir le capitalisme ». Pour certains, il s'agit carrément de « marchandiser la nature », de « monétiser la biodiversité » ; pour d'autres, il s'agit de changer de mode de vie, de faire attention aux milieux, et de développer une économie sobre et subtile, afin d'éviter de tomber dans le précipice. En tout cas, on a vu s'inscrire dans les discours et les dispositifs la prise en compte d'une critique qui, du coup, perd de sa radicalité – bien qu'un ton « alarmiste » soit de mise dans les instances internationales, on y reviendra.

Ce que je souhaite surtout indiquer ici, c'est que dans ce processus, la critique sociale se trouve quelque peu déportée. La question sociale n'a pas disparu mais elle ne se pose plus dans les mêmes termes et n'engage plus tout à fait les mêmes acteurs – ou plus précisément, ils n'ont plus du tout la même tête. C'est le cas en particulier du patronat qui est depuis longtemps extrêmement globalisé, déplacé, déployé en réseau. J'ai eu l'occasion d'interviewer des avocats en droit social qui expliquent que si vous souhaitez attaquer en justice une entreprise pour une affaire de contrat de travail, c'est devenu très compliqué avec un siège social à Singapour, et une boîte qui est elle-même la filiale d'un groupe qui appartient à un fonds de pension américain etc. Tout ceci est maintenant bien connu, mais du point de vue des expériences vécues, c'est rude : ne serait-ce que pour faire valoir un droit élémentaire, vous devez parcourir un circuit de plus en plus long. Le « vrai » patron ne se trouve plus en face de vous. Les cadres dirigeants sont eux-mêmes souvent mis en difficulté et cela devient très compliqué. Et, à l'évidence, les errements auxquels nous assistons aujourd'hui dans les décisions de fermeture, de reprise, de délocalisation, proviennent largement de l'éclatement de la figure classique de la régulation. Quant à l'Etat, on n'en parle plus... Enfin, si, précisément, on en parle... Ne serait-ce qu'à travers cette étonnante polyphonie – il est vrai qu'il y a une polyphonie française particulière ces dernières années : un ministre fait une déclaration, un autre dit le contraire, puis le premier ministre tente de réinstaller son autorité, lui-même dans un rapport de plus en plus tordu au Président de la République, ou au parlement, etc. Dans ce cadre gouverner et faire preuve de son autorité, c'est surtout parvenir avant tout à mettre d'accord ses propres ministres, à faire passer sans heurt des lois devant sa propre majorité ... Bref, ce n'est qu'une des dimensions des tensions

propres à la gouvernementalité contemporaine, mais on voit bien que l'Etat lui-même forme une entité de plus en plus problématique, de sorte que beaucoup d'acteurs se posent des questions sur son autorité et sur sa gouvernance, dont il n'est plus qu'un élément parmi d'autres – la situation européenne ou le jeu avec les agences de notation étant de ce point de vue exemplaires. Dans pas mal de dossiers, l'Etat se décrit comme un Etat-réseau avec des échelles et des acteurs hétérogènes, des partenariats publics-privés, des jeux de contraintes multiples liées à des instances européennes, internationales, etc. Face à un patronat redéfini par le nouvel esprit du capitalisme globalisé et un Etat éclaté en instances polyphoniques qui ont du mal à se coordonner, il y a encore des syndicats. Certaines mauvaises langues – y compris des sociologues – disent qu'ils ne représentent absolument plus rien, et qu'ils s'apparentent de plus en plus à des prestataires de services sociaux, ayant depuis longtemps perdu le monopole des mobilisations collectives. En même temps, ils sont toujours jugés représentatifs, ce qui témoigne – et Rosanvallon le montre bien – d'une profonde crise de l'idée même de représentation. Cela se rend manifeste dans bon nombre de situations, parfois dramatiques comme des suicides ou d'autres ruptures, que l'on qualifiera précisément de « radicales ».

Dans ce contexte, la critique sociale va tenter de se réarmer en allant chercher des appuis dans d'autres directions. Et l'une des questions qu'une sociologie pragmatique qui va au-delà de la simple description des controverses doit prendre en charge est la suivante : comment les deux critiques peuvent-elles converger ? Comment la critique écologique et la critique sociale peuvent-elles s'articuler de façon à lever des paradoxes qui deviennent absolument intenable pour de nombreux acteurs ? Prenons un exemple assez simple : la question énergétique. C'est un des grands sujets du moment, et en France, nous avons un débat national sur la transition énergétique. La version écologiste radicale pousse vers une augmentation du prix de l'énergie. Rien de plus logique : si vous voulez diminuer les émissions de gaz à effet de serre, sauver la nature, la biodiversité, réduire l'empreinte écologique, bref réversibiliser un processus qui est au principe des effets négatifs de l'anthropocène, c'est-à-dire de l'inséparabilité des activités humaines et des processus qui affectent l'ensemble de la biosphère, il faut rendre toute dépense énergétique très coûteuse – sans quoi le fameux « jour de dépassement planétaire » calculé par le *Global Footprint Network* aura lieu de plus en plus tôt chaque année ! Bref, il faut que les gens réfléchissent avant de faire 100km avec leur voiture, utiliser leur matériel électrique, jeter des objets usuels, car c'est cher. Mais évidemment, de l'autre côté, vous produisez une précarité énergétique considérable. Certains ne vont plus pouvoir aller travailler n'ayant plus les moyens de payer leur plein de diesel – je parle du diesel spécialement car c'est un polluant notoire lié par les acteurs à des questions d'inégalités, de sorte qu'il est porteur d'une tension entre les deux critiques, ce qui contribue à bloquer le dossier des particules fines en France. Si vous aggravez des inégalités, au lieu de résoudre la question sociale vous provoquez des tensions de plus en plus fortes et des séparations entre des acteurs, ce qui va faire diverger des processus qui auraient pu être convergents. Il faut donc penser, et mettre en œuvre, une politique énergétique qui articule une justice sociale – éventuellement minimale, au sens de Michael Walzer – et une approche environnementale, ce qui suppose de faire à la fois des scénarios et des paris sur l'avenir – par exemple que certains types d'industries vertes seront réellement créatrices d'emplois et permettront une redistribution de l'énergie. Pour faire converger les deux critiques, on peut penser qu'il suffit de se donner un ennemi commun – au moins dans les discours pour certains, dans les pratiques pour d'autres : le destructeur vorace a pour nom « néo-libéralisme », c'est l'économie déchaînée au niveau global.

Quand vous regardez Rio+20 et toutes les discussions autour du texte final *The Future we want*, la critique est sans appel : on a encore préféré l'économique au social et à

l'environnement, le néolibéralisme a gagné une manche de plus. Dans les appuis de la critique, les deux critiques (sociale et environnementale) sont activées tour à tour. Ce qui est curieux, c'est que la critique économique existe. Il y a des économistes critiques, on a même des « économistes atterrés ». Mais cette critique, partie de l'intérieur de l'économie, a du mal à s'autonomiser et à s'articuler avec les deux autres, qui ne sont prises en compte qu'au travers d'espaces de calculs et de bases d'indicateurs rendant le social et l'environnement rationalisables. C'est pour cela que faire une économie verte, c'est « économiciser » ; c'est produire des équivalences, des services éco-systémiques – la nature nous rend des services, on peut les chiffrer et du coup on rend calculables et évaluables, pour chaque milieu ou territoire donné, les ressources, les gisements et leur exploitation, leur contribution au bilan carbone ou à la conservation de la diversité biologique. L'économie du carbone a en outre pour effet de rendre évaluables ou mesurables toutes sortes d'activités de réduction de l'empreinte écologique, d'adaptation ou d'accroissement de la résilience. Toutes ces notions traversantes sont graduellement ramenées vers une économie, les acteurs faisant comme si le calcul économique était la seule voie pour faire tenir les politiques publiques.

Face à ce processus d'expansion du calcul, une double critique opère. La première consiste à critiquer, non pas tellement la globalisation, mais la « computalisation » du monde, c'est-à-dire l'organisation d'un espace de calcul global. Le moindre récif corallien étant entré dans un calcul, plongé dans des catégories portées par des instances internationales, qui calculent sa valeur éco-systémique, le coût des mesures de conservation, d'exploitation, de renouvellement des ressources, etc. Or, cette première critique consiste à dire qu'il y a de l'incommensurable. Et quand des acteurs prennent la parole au nom de l'incommensurable, ils créent du différend. A ce propos, je renvoie au beau livre d'Anna Tsing *Friction. An Ethnography of Global Connection* (2005). Elle analyse, à propos de la forêt indonésienne et des luttes autour de son exploitation, sa sauvegarde, les usages traditionnels par les paysans, l'utilisation par des multinationales, l'intervention d'ONG, les tentatives de régulation de l'Etat indonésien, par ailleurs en pleine crise, etc., comment le même objet circule à des échelles différentes, est saisi par des acteurs et des enjeux hétérogènes. Comment la forêt peut-elle résister à tous ces usages et ces mises en variation critiques, ce que Tsing appelle des *frictions*, s'il n'y a pas de l'incommensurabilité ? Emprunté à la mécanique des frottements, le terme de friction est en soi intéressant. Il permet de lier les capacités de coopération et les formes de conflit et évidemment, à ce qui va faire rupture, créer un différend, ce qui se produit lorsque des acteurs disent « stop ». Si vous trouvez que l'exemple est trop lointain, revenons vers un site qui s'appelle Notre-Dame des Landes, typiquement un terrain de frictions qui tire actuellement vers le point de rupture : des acteurs se sont installés dans la zone prévue pour la construction d'un troisième aéroport et disent « non ! ». Mais, c'est ici que l'oreille sociologique est importante car ils ne disent pas seulement « non à l'aéroport ! » Ils disent « non à l'aéroport et à son monde ! » C'est assez différent. Autrement dit, ce n'est pas seulement l'aéroport en tant que tel qui est contesté, c'est le monde qu'il implique, le choix de développement socio-économique qui l'accompagne. On voit que c'est très concret. Donc, la critique de l'espace de calcul ne va pas chercher à contester tel ou tel paramètre du calcul, tel scénario, le bilan carbone, la logique du dispositif face aux évolutions de l'aéronautique, des espaces de circulation entre mégapoles, etc. Non. Elle va poser l'incommensurabilité d'un lieu et l'absurdité d'un monde qui cherche à la réduire, et elle va le faire au nom d'une défense de l'hétérogénéité radicale des formes de vie.

Et donc deuxième forme de la critique qui permet de mieux comprendre les paradoxes de l'anthropocène : il ne s'agit plus de dénoncer la standardisation et les effets ravageurs de toute mise en calcul, mais de poser les singularités dans leur milieu, de déployer les formes de vie et les savoirs locaux, d'exhiber des écosystèmes totalement non reproductibles, de rendre

manifestes des vulnérabilités très particulières auxquelles les générations anciennes avaient appris à faire face à travers l'histoire – argument qui met très en colère les partisans de l'idée de progrès technoscientifique. Dans toutes les histoires d'Esquimaux ou d'Inuits qui se racontent à partir de missions d'anthropologues, selon lesquelles les autochtones ont depuis longtemps appris à faire face aux changements climatiques, car c'est inscrit dans leur forme de vie, et qu'il ne faut pas projeter sur eux les vulnérabilités propres aux Occidentaux, on voit se déployer une critique de la réduction des solutions locales par des solutions d'ingénierie standardisées portées par des groupes d'experts, qui peuvent d'ailleurs être formés d'ONG et outillés en sciences sociales. Le rôle des sciences sociales dans l'installation de dispositifs standardisés dans des milieux voués à leur résister ou à les redéfinir, est un thème de discussion récurrent. Pour certains, comme on traite la douleur en médecine pour accompagner le patient dans son processus thérapeutique en l'aidant à mieux gérer sa maladie, certes dans le but qu'il guérisse mais surtout pour qu'il reste dans le protocole, on met des sciences sociales pour s'assurer de la participation des intéressés. Et nous voici de retour aux questions posées en introduction. Donc, des protocoles de plus en plus raffinés auxquels vont s'opposer des manières radicalement différentes de concevoir les cosmologies, les formes d'expérience. Et quand elles s'organisent durablement, comme dans la figure du chef indien Raoni, célèbre leader de la contestation contre le projet de barrage à Belo Monte au Brésil, il s'agit de faire valoir des formes de vie irréductibles.

Quand on rassemble tous ces éléments, on prend la mesure des difficultés éprouvées pour articuler durablement la critique environnementale et la critique sociale dans une même forme de montée en généralité, celle de l'intérêt général ou du bien commun, telle développée par nos démocraties. Il y a donc des tensions inhérentes aux formes actuelles de totalisation dont il nous faut rendre compte dans le suivi des alertes et des controverses. La totalisation, c'est un terme qu'employait beaucoup Alain Desrosières, et je ne peux m'empêcher de lui rendre hommage, lui qui nous a quittés fin janvier 2013. Pour ceux qui sont passés à côté, c'était un chercheur très important qui a développé une pensée critique et pragmatique de la statistique, en remettant en histoire longue ce que fait la statistique aux modes d'existence, à travers la fabrique de la politique des nombres, ce qui l'avait conduit récemment à s'intéresser aux indicateurs, aux formes d'évaluation et de *benchmarking*, qui relèvent bien d'une « computalisation du monde ». Face aux formes computationnelles, aux outils de totalisation, les acteurs font de plus en plus valoir des appuis locaux, des expériences singulières, des savoirs conjecturaux ... A leur propos, Desrosières parlerait sans doute de « typicité », notion qu'il opposait à la logique « critérielle » de la statistique. Pour passer de l'une à l'autre, on envoie des sciences sociales, qui ont pour mission d'encoder les traits singuliers en formant des types, afin de les arraisonner, de les rendre intelligibles, et partant intégrables ou digérables par les dispositifs de gestion. Il y a une foule d'exemples. Ainsi, j'ai failli participer à une mission d'évaluation des aires marines protégées concernant les bancs de coraux en Océanie. J'ai étudié des rapports et participé à quelques réunions préparatoires, mais j'ai finalement renoncé. Il est clair qu'il s'agit d'envoyer des sociologues pour voir comment, sur le terrain, les acteurs mettent en œuvre les dispositions et les dispositifs, et si les « bonnes pratiques » sont bel et bien pratiquées. Cette notion de « bonne pratique », qui renvoie aux normes forgées par des groupes de *stakeholders*, dans des sphères transnationales, en l'occurrence sur la protection des récifs coralliens menacés de toutes sortes de déboires du fait de la conjonction de problèmes (réchauffement climatique, montée de l'acidité des eaux, maladie blanche, usage excessif pour la pêche, etc.), évidemment cela recouvre tout un ensemble de conflits, en visant à contenir ce que j'appelle la rébellion des milieux : il faut faire plier des acteurs locaux un peu rebelles, qui ne font pas exactement ce qu'on leur demande de faire ou qui détournent les dispositifs, ce qui peut aller jusqu'à la corruption comme on sait. Et l'on voit bien que les sciences sociales sont ici convoquées pour traduire

dans des termes acceptables ces expériences, les exposer dans un jargon néo-managérial : « le dispositif n'est pas optimal car il y a des jeux de pouvoirs locaux », « la participation des publics est la clé d'une bonne gouvernance » etc.

Il ne s'agit pas seulement de rompre avec un jargon ou un jeu de langage technocratique mais aussi avec la naïveté que la sociologie des controverses, dans sa version cartographique, et la démocratie participative, dans sa version plutôt généreuse, contribuent à disséminer. J'assume d'autant plus ce retour critique que je suis dans le conseil scientifique d'un GIS (groupement d'intérêts scientifiques) qui s'appelle *Démocratie et participation*, fondé par Loïc Blondiaux et Jean-Michel Fourniau. Il est vrai que la participation est très souvent conçue comme la solution pour éliminer les rapports de pouvoirs et les jeux d'influence, même si c'est rarement réussi. Il y a un ouvrage déjà ancien que je vous conseille, *Participation. The New Tyranny* (2001) et qui critique l'impératif participatif en appelant à regarder de près ce que l'on fait faire aux chercheurs quand ils accompagnent les publics dans les dispositifs de délibération et de discussion publique.

Ni épouser la critique, ni organiser sa domestication... Trois chemins pour une science sociale pragmatique

J'ai pas mal dérivé comme prévu et j'en viens au point six qui vise en gros à répondre à la question : comment dès lors s'en sortir entre les deux options opposées qui consistent soit à accompagner les dispositifs, soit à épouser la critique radicale ? Faut-il en revenir finalement à une sociologie critique ou, inversement, travailler à lisser les choses, à force de descriptions, au risque de banaliser toutes sortes de situations problématiques – je pense bien sûr au cas du lanceur d'alerte. J'ai créé cette notion pour des raisons purement techniques au début ; elle a été progressivement investie politiquement, et maintenant inscrite dans la loi française. Quand vous lisez le texte de loi qui a été voté en janvier-février 2013, c'est complètement édulcoré, ça a beaucoup perdu de sens et de potentiel. Une solution consiste à laisser les acteurs se débrouiller avec ça ; une autre de prendre appui sur le potentiel normatif acquis par une catégorie sociologique pour partir en croisade. Pourquoi je dis que le cas du lanceur d'alerte a été en quelque sorte gâché par la loi ? Parce qu'en gros, elle vous dit que si vous avez un souci avec quelque chose qui concerne la santé ou l'environnement, vous vous adressez aux autorités et si vous le faites selon une procédure normale, si vous ne faites aucune diffamation, restez bien gentil, ne dénoncez personne, votre message sera reçu par le préfet, par les agences sanitaires, ou, dans cas des travailleurs, par le comité d'hygiène et de sécurité. Etrange. Dans le cas de l'amiante, par exemple, on a montré dans *Les sombres précurseurs* (1999) que les dispositifs avaient laissé littéralement les gens s'empoisonner tout en donnant le sentiment que tout fonctionnait parfaitement. En tout cas, en suivant la procédure annoncée par la loi, vous serez protégé, c'est-à-dire, qu'il ne vous sera fait aucun mal, on ne pourra pas vous trainer en justice pour diffamation. Bien sûr il faut attendre les textes d'application et les premiers cas concrets. Ce que l'on sait c'est qu'une commission nationale de l'alerte va être constituée et qu'elle veillera au bon fonctionnement des dispositifs d'alerte – avec quels moyens on l'ignore. Alors, est-ce que cela va provoquer une montée des alertes, ou au contraire, plutôt les aplatir et les décourager d'avance ? Est-ce que cela va plutôt servir la régulation par la gestion des risques ou la critique radicale des producteurs de risques ? C'est intéressant car la sociologie pragmatique n'échappe pas au dilemme : on est forcément pris dans ce genre de tension entre développer une critique du système ou participer constamment à son amélioration. Les auteurs les plus féroces dénie toute capacité aux sciences sociales de sortir de ce dilemme, les vouant littéralement à l'acceptologie. Les sciences sociales (sociologie, psychologie, anthropologie, notamment) seraient voués à faire entrer les acteurs les plus rebelles dans les dispositifs, les encoder et on retrouve une forme de critique du

savoir-pouvoir à la Foucault ou la *police* au sens de Rancière, contribution à l'ordre social et à l'organisation rationnelle du monde, à laquelle Rancière oppose la *politique*, c'est-à-dire le surgissement, l'incongru, la surprise, ce qui n'était pas là et qui oblige à repenser la nature des relations entre acteurs et des prises individuelles et collectives sur les processus. Rancière a beaucoup fait tourner ce modèle sur le cas des sans-papiers et l'on voit bien pourquoi.

Donc, une fois que l'on a explicité cette tension, la question qui se pose est la suivante : comment se placer dans un mouvement pragmatique ou pragmatiste et ne pas se faire prendre entre ces deux mâchoires ? Pour en sortir, je propose ce truc bien français, la formule du « ni..., ni... » qui consiste en l'occurrence à éviter les deux excès au risque de passer pour un social-démocrate mou cherchant à tout prix le compromis. En fait, il ne s'agit pas de composer entre les deux options mais d'ouvrir plusieurs voies. Pour l'heure, J'en retiens trois intéressantes à creuser dans les prochaines années. La première permet de renouer avec un style de critique conceptuelle qui n'enlève rien au contrat pragmatiste qui consiste à partir des expériences et des lignes d'action, et dont on peut, d'ailleurs, retrouver des éléments chez Peirce ou Dewey, dans le pragmatisme des origines. Je peux la formuler ainsi : il n'y a pas à accepter comme allant de soi les énoncés normatifs propulsés par des acteurs, généralement des leaders ou des porte-parole, dans l'espace public. Et donc, il est normal de remettre les catégories dans leur généalogie. Par exemple : d'où vient cet impératif de « participation du public » ? ; d'où est partie cette notion de « transparence », en vertu de laquelle des ministres publient leur patrimoine sur le web ? ; et cette notion de « gouvernance », et surtout de « bonne gouvernance », ou encore de « bonnes pratiques » ? Etc. Le rôle des sciences sociales est d'être attentif aux formes et aux usages que donnent les acteurs aux concepts et aux énoncés qu'ils produisent. La critique généalogique peut donc être raccordée sans tension majeure avec le pragmatisme – et c'est d'ailleurs ce que nous faisons lorsque nous traitons des grands corpus évolutifs qui se déploient sur plusieurs décennies : on ne se contente pas de cartographier des positions ou des oppositions, on relie des configurations présentes à de longs processus de transformation.

Le pragmatisme, selon Peirce, c'est tenir compte de ce qui fait des différences. Quelle différence cela produit de dire « gouvernance » au lieu de « gouvernement », par exemple ? Dominique Pestre, collègue historien des sciences que vous connaissez certainement, dit « gouvernement » systématiquement : gouvernement des technosciences. Il ne dit jamais gouvernance. C'est qu'il y a donc une différence. Le pragmatisme contient bien en germe la critique continue des concepts assésés par les acteurs, surtout lorsqu'ils ont été les chercher dans les sciences sociales elles-mêmes. On a ici une boucle réflexive selon laquelle on ne doit pas accepter comme allant de soi les usages qui sont faits de notions que nous avons nous-mêmes forgées. Et bien évidemment le mot « controverse » ne doit pas échapper à cette maxime. Qu'entend-on par controverse ? Je me suis amusé, dans quelques textes de propositions de communication, dans des lieux marqués par la présence d'acteurs institutionnels et de *stakeholders*, des agences, des experts, etc. où j'étais invité pour la controverse, je me suis amusé à parler de « conflit » systématiquement. A deux reprises, l'organisateur revenait systématiquement vers moi en disant : « à propos du titre... euh, pourquoi conflit ? ». Bien sûr, si je mets « conflit » et non pas « controverse », ce n'est plus la même chose. Et c'est intéressant. Vous voyez qu'il se passe quelque chose dans l'usage différentiel des concepts. Et donc la première façon de s'en sortir, ce n'est pas d'hurler avec les loups ou de dénoncer le système capitaliste mondial, en déclarant partout que « le monde est foutu », mais plutôt d'être attentif aux variations conceptuelles que produisent des acteurs. Comment parviennent-ils à déplacer le sens de réseaux notionnels, à créer des normes conceptuelles dans lesquels les sciences sociales sont vite prises au piège. Si vous répondez à un appel d'offre européen, je vous mets au défi de ne pas utiliser la techno-langue nécessaire.

Et c'est vrai à tous les niveaux. Cela gagne parfois le cœur de nos communautés. Le mot « acteur », par exemple, apparaît naturel. Si vous mettez « actant », on pointe le jargon. Si vous remplacez « acteurs » par des « personnes et des groupes », les gens ne voient plus très bien de quoi vous parlez. Comme si le style s'était opacifié d'un coup. « Acteur », ce n'est pas du jargon, c'est du langage naturel ... Cela témoigne du fait que des opérations logico-sémantiques sont à l'œuvre – et c'est encore plus manifeste dans l'anglais des sciences sociales - , et la généalogie des termes et des catégories est absolument indispensable pour ouvrir de nouveaux espaces et garder un contrôle critique sur les notions issues des sciences sociales.

Deuxième façon de s'en sortir : la description continue et la mise en récit des expériences pratiques. J'insiste vraiment sur cette idée de « continuité ». En clair, il ne faut pas lâcher prise et s'intéresser durablement à des milieux ou des dispositifs, ne pas accepter une recherche découpée en tranches ou en phases - par exemple décrire un moment de débat public, parce qu'il y a une flambée médiatique ou une demande institutionnelle, et ne pas voir ce qui se trame ensuite. Il faut continuer à suivre ses acteurs sur la durée. Et s'approcher des activités en contexte. Un des supports critiques le plus considérable qu'ont apporté les nouvelles sociologies, et tous les courants qui se sont inspirés du pragmatisme, en passant justement par l'interactionnisme et l'ethnométhodologie américaine, c'est l'exigence d'aller voir ce que font les gens et de ne pas recoder à distance. Ce faisant, c'est déclarer potentiellement la guerre à tous ceux qui privilégient le quantitatif, considéré comme le vrai support de la critique sociale. On y reviendra, mais une mise en récit des expériences est essentielle. Pourquoi ? Tout simplement parce que les singularités, les bizarreries, les incongruités, les incommensurabilités évoquées précédemment, en tout milieu, permettent de faire valoir des différences et contribuent à leur prise en compte - en entretenant la tension démocratique irrésolue puisque les prendre en compte, cela peut vouloir dire les policer, comme cela peut vouloir dire leur laisser une existence et leur laisser des droits : droits des peuples autochtones par exemple, à disposer de prises sur leurs milieux. C'est un excellent terrain, particulièrement étudié par Manuela Carneiro da Cunha ou plus proche de nous Marie-Angèle Hermitte, dont on va publier prochainement un livre d'entretiens *Le droit saisi au vif. Sciences, Technologies, Formes de vie*. Cette histoire de droit autochtone c'est bien entendu problématique à bien des égards : il y a un univers où vous ne rentrez pas, si vous n'êtes pas de la communauté ; ici, vous pouvez cueillir des trucs, là vous ne touchez à rien ; par ici vous n'avez rien à y faire, circulez. Je vous mets au défi d'aller cueillir tranquillement des champignons dans une forêt du Périgord. Périgourdin d'origine, je connais bien les coins à cèpes et à girolles, et il m'est arrivé de rentrer avec un pneu crevé. Il y a des zones où vous n'allez pas ramasser des champignons, c'est la communauté locale qui en a le contrôle et qui s'est organisée. La notion de « milieu » si on la pousse un peu fait remonter des asymétries et des emprises assez profondément ancrées... les exemples pullulent, inutile de prendre celui de la Corse pour se faire comprendre...

Donc décrire toutes ces expériences, aller au contact et les rendre visibles, c'est le plus souvent entrer dans un champ de forces, révéler ou réveiller des tensions, et dans le meilleur des cas montrer que ça ne marche pas selon les régimes, les mécanismes, les machineries, parfaitement huilés qui sous-tendent par exemple les indicateurs. Aujourd'hui, on pilote à l'indicateur et on évalue tout. Essayez d'estimer le nombre de rapports d'experts remis quotidiennement sur toute sorte de sujets et la batterie d'indicateurs, de variables et de paramètres, de seuils et de valeurs qui sont projetés dans les dispositifs de « gouvernance » et cela vous donne une idée de l'ampleur de ce que Lascombes et Le Galès ont résumé sous la formule « gouverner par les instruments ». Face aux outils gestionnaires de la décision et de l'action publique, évidemment, mettre en récit des pratiques – je n'ai pas dit « mettre en

scène », car on voit bien les glissements qui s'opèrent, les inflexions possibles dans la représentation des acteurs locaux –, bref faire apparaître dans toute leur complexité les expériences pratiques est un des ressorts critiques qui nous affranchi du dilemme initial, en tout cas en déplace les termes. Si vous alliez la critique conceptuelle à cette approche par les milieux, vous disposez déjà d'une belle ouverture de l'angle qui sépare les deux options : de quoi passer à travers l'opposition entre régulation et critique, ou entre acceptation et dénonciation...

Le troisième mode que je retiens est celui qui est particulièrement développé dans mon laboratoire, et qui n'est absolument pas incompatible avec les deux premiers, bien au contraire. Il s'agit d'organiser, d'outiller la confrontation d'une pluralité de processus. Il ne s'agit pas de parler du monde en général (le capitalisme, l'Europe, etc.) mais de choisir des fils, d'identifier par l'enquête des processus qui se constituent et d'organiser leur suivi et leur confrontation afin de voir dans quelles conditions ils se croisent, se superposent, se font de l'ombre etc. Par exemple, prenons le cas des luttes autour des technosciences. Il y a des gens qui se mobilisent contre les gaz de schistes. On regarde d'où ça vient, comment ça chemine. Mais on sait qu'il y a aussi un mouvement anti-nucléaire qui existe depuis fort longtemps, un mouvement anti-OGM, etc. Au lieu de sauter sur des sujets pour des raisons de mode ou d'opportunité, suivons les processus et regardons jusqu'où ils mènent les acteurs, s'ils se rencontrent, s'ils s'influencent : qu'est-ce qu'ils révèlent comme propriété commune ? Chemin faisant, on voit s'organiser un espace de lisibilité qui ne se réduit pas à une vision de surplomb ou à un nouveau grand récit de plus. Un collègue italien que j'aime bien, Luigi Pellizzoni parle d'un nouveau régime, qu'il qualifie de « néo-rationalité », dans lequel le capitalisme néo-libéral s'est emparé des technosciences et reconfigure la nature. Il y a un très beau texte en ligne sur un de nos carnets de recherche « Ways of searching for the common good » (2012), dans lequel il articule une approche foucaultienne, une analyse dans le style STS et une forme de néo-marxisme, en s'intéressant notamment aux nanotechnologies et aux biotechnologies, marquant une nouvelle étape du capitalisme capable de pénétrer très profondément dans les corps, dans la matière, dans le vivant et de va ré-agencer tout cela en créant de la plasticité là où il y avait encore des formes de résistances du fait de la logique encore « sauvage » des systèmes vivants qu'il s'agit désormais de faire passer dans le monde computationnel, dans une véritable matrice. Cela passe par les campagnes de vaccination, par la biomédecine, par les nanotechnologies, etc. Décrit par en haut, cela sonne comme un néo-structuralisme. Nous, en face, pragmatistes entêtés, nous lui objectons : « oui, mais, il y a quand même des gens qui résistent, des oppositions, des résistances, des déviations, des dérivations, des alternatives, etc. ». Il concède qu'il y aura toujours des villages d'irréductibles pour résister, que c'est bien une version française de la liberté, mais, qu'en gros, l'essentiel est compressé, redéfini, réaligné par la machine et on ne l'arrêtera plus. C'est une tendance que l'on retrouve chez un historien de l'environnement comme Jean-Baptiste Frescoz, disciple de Dominique Pestre. C'est l'idée que l'on n'arrête pas la logique industrielle, ce qu'il appelle, la « désinhibition ». On peut indemniser des victimes, élaborer des normes de sécurité, mettre les gens autour d'une table en leur proposant de délibérer du futur des technologies, mais la machine a toujours un coup d'avance, parce qu'elle passe son temps à optimiser ses fonctionnalités, à évaluer ce qu'elle peut faire des externalités, à tout réendogénéiser, la critique en premier lieu. Là, dans l'optique pragmatique, il s'agit au contraire de poser d'irréductibles marges de manœuvres pour les acteurs, et ce faisant de rouvrir les possibles, de déployer les zones d'incertitudes et d'indétermination des futurs, ce que l'on a déjà appris à faire en décrivant sérieusement les moments de tensions épistémiques ou normatives sur de nombreux terrains – je pense ici à des collègues aussi importants que Daniel Cefaï ou Nicolas Dodier.

Quelques mots pour finir. En regardant tous ces processus et en remettant un peu de liberté, on va plutôt dire un peu d'indétermination – le mot « liberté » étant saturé de problèmes – dans la manière dont se déploient tous ces processus, on parvient à créer un champ de recherches qui évite les difficultés de la grande totalisation et celles de l'hyper localisme, tout en relevant quand même des phénomènes importants. J'ai évoqué les *turning points* et la façon dont ils mettent à l'épreuve les schèmes interprétatifs, en révélant trois façons de provoquer une bifurcation, un changement de trajectoire alors que tout conduisait à penser que l'on allait dans une direction et une seule. Réintroduire le coup tactique ou stratégique, le coup organisé, cela n'allait pas de soi dans la sociologie pragmatique classique, telle que j'ai appris à la pratiquer dans les années 1980-90. Je me souviens d'une adresse critique d'Erhard Friedberg à Luc Boltanski et Laurent Thévenot, à Cerisy en 2001, leur disant : « votre modèle d'acteurs vertueux est sympathique mais vos acteurs sont stratégiques, ils font des coups, ils font des calculs, et vous ne parviendrez jamais à discerner en contexte ce qui est de l'ordre de la justification et ce qui relève de l'agir stratégique ». C'est vrai qu'un point de basculement peut être produit par une action intentionnelle, première instance de ce modèle pluriel qu'il nous faut développer. Encore un exemple qui me vient à l'esprit, celui des climatosceptiques qui n'ont pas vraiment de légitimité, en tout cas, en France, et qui ont réussi leur coup, à mettre un peu de pagaille et de doute, en exploitant deux phénomènes : l'échec de Copenhague sur le climat et la remise en cause de plus en plus marquée du principe de précaution sur de multiples dossiers, comme la vraie-fausse pandémie AH1N1. En sautant dans l'arène, ils provoquent une polémique sur le climat, ce qui a mis très mal à l'aise les climatologues et les porteurs de la cause climatique, conduits à adresser une pétition à la ministre de la recherche ... Valérie Pécresse, sommée d'intervenir ! Une poignée de personnes suffit, en jouant sur les contraintes propres du format médiatique, à provoquer un débat qui pour les porteurs du dossier n'a pas lieu d'être, puisque les climatosceptiques sont minoritaires, incompetents et en retard de plusieurs guerres – on se souvient de l'appel de Heidelberg en 1992 au moment du sommet de Rio. Et pourtant on a une crise climatosceptique en France, provoquée sciemment par des acteurs assez manipulateurs et assez perspicaces, et qui dévore une partie de l'énergie collective. Deuxième exemple, Gilles-Eric Séralini, un toxicologue spécialisé sur les questions d'OGM et plus particulièrement sur les interactions entre pesticides et OGM. Fin septembre 2012, il publie une étude qui remet en cause les protocoles de tests de la cancérogénicité sur les rats de laboratoire à partir d'une expérience conçue sur deux ans, alors que les protocoles OCDE vont au maximum à 90 jours, en utilisant un certain type de rats et en explorant généralement un seul facteur de risque. Alors que Séralini réalise, sur des rats assez chimicosensibles, un cocktail, associant un OGM avec du *Roundup*, auquel le maïs OGM doit être précisément résistant pour permettre son utilisation. Ce cocktail de Monsanto a de quoi mettre en colère pas mal d'agriculteurs puisqu'ils deviennent doublement dépendants. Si en plus c'est cancérogène ... La publication de l'étude et sa médiatisation dans le *Nouvel Observateur* ont provoqué un séisme dans un dossier qui était plutôt retombé et relativement calme. Sauf que tous les connaisseurs du dossier savaient que des autorisations étaient de nouveau en jeu dans la même période. Du coup, quand on regarde comment cela s'est passé, on voit bien que le coup a été calculé, et que là c'est de la balistique, au sens militaire du terme ! Monsanto allait présenter de nouvelles variétés et demandait des autorisations à la Commission européenne, en passant par l'évaluation de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) et en France allait se jouer le prolongement ou non de moratoires. On voit bien que cette capacité de faire bouger des trajectoires, de monter des coups, est au cœur des processus. Le problème, et c'est l'objet de l'ouvrage (*Argumenter dans un champ de force*), c'est que plusieurs acteurs peuvent avoir des visées différentes, que des stratégies peuvent s'annuler, se complexifier et que ça peut provoquer une balistique beaucoup plus complexe. D'ailleurs, désormais, je place ce modèle

sous la bannière de Gaston Lagaffe et de son chat : la trajectoire suivie est tordue et ne correspond plus du tout à celle qui était visée par chaque protagoniste, chacun essayant de prendre la balle au bond, ce qui produit des déplacements et des enchaînements. Pour décrire la cinétique de ces processus, j'ai proposé de développer une pragmatique du rebondissement.

J'ai rappelé qu'une autre forme de bifurcation pouvait venir des choses mêmes, d'une rupture radicale – on retrouve bien l'idée de radicalité, laquelle peut détruire d'un coup tout un ensemble de dispositifs et des raisonnements qui les soutiennent : telle activité est sûre, il n'y a pas de preuve du danger de X etc. Un séisme d'une certaine amplitude, un tsunami d'une certaine amplitude et une série de réacteurs nucléaires et de piscines d'entreposage, submergés, et un accident nucléaire de niveau 7 qui devient l'élément marquant venant bousculer tous les scénarios, obligeant tous les acteurs à revoir leurs calculs et leurs anticipations. Il y a ceux qui vont « recalculer » leurs dispositifs et ceux qui vont prendre appui sur l'événement pour dire qu'il faut en terminer. Quand je dis « recalculer », c'est aussi recalculer leur propre interprétation des conséquences de l'événement. Beaucoup d'observateurs disent, finalement, deux ans après Fukushima, lorsque l'on regarde bien, l'Allemagne était déjà quasiment sortie du nucléaire, les Belges, en parlaient depuis un certain temps et vont finir par sortir, ce n'est pas Fukushima qui va changer grand-chose. Et si l'on regarde les vrais pays nucléarisés, les durs de durs, les Français, les Anglais, les Finlandais, les Russes, bientôt les Chinois et les Indiens, ils y croient et ils en remettent. Il y a une controverse sur l'impact réel de la catastrophe, agrémentée régulièrement par la découverte des errements de Tepco sur le terrain. Pour certains experts, comme ceux d'Euratom, il suffit d'ajouter une petite couche d'acceptabilité en organisant la visibilité publique des dispositifs de sécurité - les fameux stress-tests -, histoire de rassurer les « opinions publiques » en disant que l'on a pris en compte un certain nombre de risques qui n'étaient pas pris en compte, notamment, la submersion en zone côtière, le séisme en zone sismique, la mise en place d'un radier sous le nouveau réacteur, l'EPR, que l'on essaye de vendre un peu partout – à condition de réussir à terminer les chantiers à Olkiluoto en Finlande et à Flamanville en France. Le radier c'est ce qui va venir récupérer le cœur fondu en cas d'accident grave, donc, il n'y aura pas de fuites dans l'environnement comme à Fukushima – fuite en avant technicienne évidemment. Bref, vous voyez comment le dispositif rétroagit sur l'événement. Mais attention, ce n'est jamais que dans un seul sens, car ce type d'événement marquant peut provoquer des rétroactions adaptatives qui changent graduellement la configuration globale dans laquelle opèrent les acteurs.

La troisième forme que j'ai retenue a surtout été mise en évidence à travers les questions de toxicologie et d'épidémiologie, bien qu'elle s'applique à de nombreux domaines. Lorsque des séries d'actions non concertées, qui elles-mêmes tâtonnent sans avoir de réelle direction, se mettent à converger, d'abord de manière discrète ou silencieuse, elles provoquent une rencontre, qui n'est pilotée par personne et qui ne correspond pas à la rupture radicale subite. Si vous prenez le 11 septembre 2001 et le 11 mars 2011 (Fukushima), vous avez les deux figures extrêmes, celle du coup organisé et celle de la rupture catastrophique. Au milieu, vous avez cette convergence graduelle d'éléments ou d'événements qui entrent en interaction, parviennent à s'articuler, se mêler et qui engendrent un nouvel état des choses, lequel généralement n'est pas perçu tout de suite, demandant même un certain temps pour être identifié, rendu lisible et intelligible. Il y a toujours un écart de perception, de vision, entre les précurseurs qui voient quelque chose se mettre en place et les acteurs qui vont créer l'effet d'alignement. En général, on ne voit pas le rapport entre les séries d'événements ou de prises de parole, et face à celui qui fait le rapprochement, vous ne comprenez même pas de quoi il parle. Or, tout à coup des séries se mettent à converger parce que cela fait sens, ça s'articule un peu comme en musique quand plusieurs lignes viennent communiquer sur un moment

harmonique, ou dans un jeu de dissonances qui contraignent à une résolution, ce qui prépare ou annonce un changement de phase, lequel surprend tout le monde en général. Je n'irai pas forcément sur le cas, malgré tout emblématique, des « printemps arabes », très compliqué à décrire mais on voit bien qu'il faut beaucoup de temps pour prendre la mesure de ce qui s'est produit, pour évaluer la solidité des connexions ou des alliances qui se sont forgées. On a énormément de figures de convergence graduelle et silencieuse dans les dossiers étudiés au GSPR.

Encore un dernier exemple, en deux mots : la question des champs électromagnétiques. En 2003-2005, il y a eu des chocs répétés sur l'indépendance de l'expertise en France puisqu'on a découvert que les experts en matière de risques sanitaires des champs électromagnétiques étaient tous liés aux opérateurs. Les trois opérateurs finançaient les études et les recherches – c'est banal, la même chose se voit dans le domaine du médicament. Cela a malgré tout donné lieu à une crise institutionnelle. Laquelle n'a pas passionné les foules, car à l'époque les risques liés aux ondes n'intéressaient pas grand monde. Les acteurs institutionnels ont donc géré au mieux la « crise ». Mais, en même temps, des conflits locaux autour de l'installation d'antennes-relais commençaient à se multiplier : il faut dire que déposer une antenne sur un toit ça se voit et que les riverains, déjà du point de vue visuel pouvaient se saisir du problème. Une série se formait. Par ailleurs, des personnes en interaction avec des médecins, multipliaient les signes d'électro-sensibilité. La montée des usages intensifs des ondes étant évidente, des études menées à l'échelle internationale sont publiées, et certaines vont dans le sens de l'existence d'un risque : « un certain niveau d'exposition aux ondes électromagnétiques peut produire des dommages somatiques ou des troubles du comportement, voir même des cancers, notamment chez l'enfant, etc. ». En France, arrive, fin 2008, un jouet pour enfant sous la forme d'un téléphone portable – comment acculturer le petit humain à la technologie du futur, comment le faire entrer dans le dispositif, n'est-ce pas madame Fleur Pellerin ? Et là, fin 2008, tout converge. Des associations de consommateur se saisissent de la question, et réactivent les critiques des agences d'expertises, la mobilisation des collectifs déjà organisés autour des ondes et des antennes, l'engagement de contre-experts habitués à manier des études de toxicité etc. On a alors ce que les politistes appellent une « crise » et, pendant 2-3 ans, les pouvoirs publics, les opérateurs, plusieurs associations s'engagent dans de nouveaux protocoles d'expertise collective et de concertation, de façon à reconstruire l'acceptabilité des niveaux d'exposition, et apprendre à gérer ce risque supplémentaire – et bien sûr, dans ce processus, on a appelé les sociologues. En disposant des stratégies que j'ai proposées plus haut, on plus de chances de garder la juste distance et de ne pas se faire happer par les jeux d'acteurs. Tout ça pour dire qu'il est donc possible de sortir de cet apparent mouvement de balancier perpétuel entre figures de la critique radicale et accompagnements des dispositifs dans le jeu de langage de la participation. Il y a bien évidemment beaucoup d'autres éléments à développer, comme tout ce qui concerne les temporalités et les visions du futur dont j'ai très peu parlées, mais je préfère m'arrêter là pour que l'on puisse discuter et que ce soit plus interactif.

Quelques indications bibliographiques

Ouvrages

- Daniel Cefaï, *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*, La Découverte, Coll. Recherches/MAUSS, 2007.
- Francis Chateauraynaud, *Argumenter dans un champ de forces. Essai de balistique sociologique*, Paris, éditions Pétra, 2011.
- Bill Cooke & Uma Kothari, *Participation. The New Tyranny*, New York, Zed Books Ltd., 2001.
- Marie-Angèle Hermitte, *Le droit saisi le vif. Sciences, Technologies, Formes de vie – entretiens avec Francis Chateauraynaud*, Paris, éditions Pétra, 2013.
- Jean-François Lyotard, *Le Différend*, Paris, Éditions de Minuit, 1983.
- Jacques Rancière, *Aux bords du politique*, Paris, La Fabrique éditions, 1998.
- Pierre Rosanvallon, *La contre-démocratie. La politique à l'âge de la défiance*, Paris, Seuil, « Les livres du nouveau monde », 2006.
- Anna L. Tsing, *Friction. An Ethnography of Global Connection*, Princeton University Press, 2005.

Articles disponibles en ligne

- Avec Josquin Debaz, «Le partage de l'hypersensible. Le surgissement des électro-hypersensibles dans l'espace public », *Sciences sociales et santé*, vol. 28., n°3, 2010, p.5-33.
- [*L'histoire des OGM n'est pas une controverse ratée mais un conflit réussi*](#), *Socio-Informatique et Argumentation*, décembre 2010
- *Sociologie argumentative et dynamique des controverses : l'exemple de l'argument climatique dans la relance de l'énergie nucléaire en Europe, A contrario*, 2011/2 (n° 16).
- avec Josquin Debaz et Matthieu Fintz, *La dose fait-elle toujours le poison ? Une analyse sociologique des mondes de la recherche et de l'expertise à l'épreuve des faibles doses*, Document de recherche ANSES / GSPR, avril 2011.
- [*Pour une histoire politique du corium \(Le sens de l'irréversible\)*](#), *Socio-Informatique et Argumentation*, octobre 2011.
- avec Jean-Michel Fourniau, [*La portée des dispositifs participatifs face au retour du conflit*](#), in *Portée de la concertation*, novembre 2011.
- avec Josquin Debaz, *Des alertes à couper le souffle. Point sociologique sur les particules fines et la pollution atmosphérique*, *Socio-Informatique et Argumentation*, octobre 2012.
- *Des prises sur le futur. Regard analytique sur l'activité visionnaire*, in Dominique Bourg, Pierre-Benoît Joly et Alain Kaufmann (dir), *Du risque à la menace. Penser la catastrophe*, Paris, PUF, 2013.